Camaret

Fanal de Camaret (Camaret sur Mer)

Ce fanal de port de 5ème ordre, analogue à ceux d'Audierne et de Bénodet, est établi par décision ministérielle du 24 avril 1880, afin de sécuriser l'évitement de la pointe du *Grand Gouin*, de faciliter l'accès au port par mauvais temps et de signaler aux navigateurs la partie du plan d'eau où la profondeur est suffisante pour le mouillage.

Son implantation, sur le musoir du môle édifié à la pointe est du sillon de Camaret, résulte d'un **compromis négocié avec l'Armée**, ce secteur étant à l'époque un terrain militaire dépendant des ouvrages défensifs de la place de Brest.

Le projet initial de l'ingénieur ordinaire de Miniac, prévoit égale**ment l'édification, en léger retrait du môle, d'un petit magasin destiné à l'entreposage des huiles pour l'alimentation du feu et des objets nécessaires à son service**. Cet ouvrage sera réalisé. En revanche, la construction d'un logement de gardien, un temps envisagée, sera finalement abandonnée par l'Administration, qui préfèrera confier le service d'allumage et d'entretien du fanal à un ancien marin domicilié à Camaret, moyennant une rétribution de 20 francs par mois.

Le chantier, évalué à 5400 francs, est attribué le 6 juin 1882 à l'entrepreneur brestois Jules Kerautret. Il connaitra quelques retards et péripéties en raison de la fragilité financière de l'entreprise.

À la date de sa mise en service, le 15 août 1833, le fanal mesure 11,50 mètres de haut depuis sa base jusqu'à la pointe de sa girouette. La tour, cylindrique, est exécutée en maçonnerie de moellons ordinaires recouverts d'un enduit au mortier de ciment de Portland. Le socle, les ouvertures, l'escalier intérieur, la corniche et la murette supportant la lanterne sont exécutés en pierre de taille. Les menuiseries sont en châtaignier. La plate-forme coiffant l'édifice reçoit un balcon circulaire en fer galvanisé. Sa lanterne est montée en verre double, afin d'assurer une meilleure protection de l'appareil d'éclairage.

Adossé à la chapelle de Rocamadour, toute proche, le magasin aux huiles se compose pour sa part d'une pièce unique de 3 mètres sur 3, éclairée par une fenêtre ouverte au sud.

Le dénivelé du môle place son feu de couleur verte à quelque 11 mètres au-dessus du niveau des plus hautes mers. D'une portée effective de 10 milles au moment de sa mise en service, le fanal est alors équipé d'une lampe à une mèche, modèle 1878, placée au foyer d'un appareil lenticulaire. En 1936, afin de répondre au souhait des équipages camarétois, qui ont du mal à repérer le phare par temps maussade, le feu est doté de 5 vitres vertes et d'une lampe *Aladdin* à manchon incandescent.

La lanterne sera déposée par la suite et la tour, revêtue d'une livrée verte, portera une balise de même teinte afin de matérialiser le chenal navigable. L'ancien fanal de Camaret n'est pas ouvert au public.

Repeint en blanc en 2013, l'édifice apparaît grimé en "phare du pêcheur" dans le livre V de la série télévisée Kaamelott d'Alexandre Astier tourné en 2007.

RETOUR AU SOMMAIRE de l'exposition des Phares et balises

Suite de l'exposition : Eckmühl

Nos collections de plans et de documents figurés sur Camaret
Documents figurés
Plans d'origine